

ration et les autres mentionnées dans notre premier paragraphe, appartiennent à l'Administration John A. McCall. Tout en enlevant de ses ressources et revenus tout le mobilier, en ouvrant ses livres et comptes au monde, en sollicitant l'investigation et en invitant la critique, en s'inscrivant à faux contre les rabais de primes et en brisant tous les records d'affaires nouvelles (ses nouvelles assurances l'an dernier ont été de \$326,658,236), elle a réduit d'une façon soutenue la proportion de ses dépenses et ramené le taux des abandons dans ses limites. Depuis que la confiance attire la confiance entre les hommes et les animaux, la grande Compagnie a grandement bénéficié de sa bonne politique de publicité — qui consiste à ouvrir ses livres et ses coffres au public et à se découvrir elle-même pour qu'il en fasse l'examen. Ses bilans, largement distribués en brochures, pénètrent dans l'actif, le passif, les recettes, les dépenses, et les records de polices de la Compagnie le tout avec des détails infinis et exposés d'une façon intelligible.

"Rien de ce qui est privé n'a encore été rendu public," a écrit Tom Hood. Rien n'est privé sous les rapports mentionnés à la New York Life, car elle n'a rien à cacher.

Succursale de Montréal,

Place d'Armes

F. VALENTINE Agent.

Téléphone Main 875.

(A suivre.)

SOYEZ VIGILANT!

Vous ne pouvez pas prendre de truite dans une grenouillère, quelle que soit l'amorce dont vous vous servez. Assurez-vous de la valeur de la publication à laquelle vous confiez votre annonce, assurez-vous surtout que votre annonce est correcte.

LES APPAREILS DE SAUVETAGE

Suite et fin

Les rampes inférieures. — La rampe inférieure doit être de 11-4 pouce sur 5-8 de pouce, en fer battu ou de 11-2 sur 1-4 de pouce d'épaisseur, en fer à angle et bien ajustée avec du plomb dans le mur. Dans les charpentés en bois, les rampes supérieures doivent traverser le bois dans la partie solide et être assujetties à l'intérieur au moyen de coussinets et de tarauds, tel que décrit plus haut.

Les balustres. — Les balustres ne doivent pas avoir moins de 1-2 pouce, en fer battu, rond ou carré; ils doivent être

placés à une distance n'excédant pas 6 pouces des centres et être bien rivés aux deux rampes.

Les escaliers. — Dans tous les cas, les escaliers ne doivent pas avoir moins de 18 pouces de largeur et seront construits au moyen de rampes en fer battu de 1-4 pouce sur 3-1-2 pouces. Les marches peuvent être en fonte et de la même largeur que les rampes, ou en fer rond de 5-8 de pouce à deux échelons bien rivés aux rampes. Les escaliers doivent être assujettis à une chantignolle à l'extrémité supérieure, et reposer sur une chantignolle ou sur une barre supplémentaire transversale à l'extrémité inférieure. Tous les escaliers doivent être munis d'une main-courante, en fer battu de 3-4 de pouce et bien assujettie.

Les planchers. — Le plancher des balcons doit être en pièces de fer battu de 11-2 sur 3-8 de pouce et posées à 11-2 pouce de distance, pas plus, fixées à des chevrons en fer de 11-2 sur 3-8 de pouce, qui ne doivent pas être à plus de 3 pieds de distance l'un de l'autre et rivés à l'intersection. Les ouvertures des escaliers, dans tous les balcons, ne seront pas moins de 20 pouces de largeur sur 26 pouces de longueur et ne seront pas couvertes.

Echelles à coulisse. — Les échelles à coulisse pour descendre du balcon inférieur, lorsqu'elles sont nécessaires, n'auront pas moins de 14 pouces de largeur avec des rampes en fer battu de 5-8 de pouce. Dans aucun cas, l'échelle à coulisse n'excédera 12 pieds de longueur. Dans aucun cas, les extrémités des balcons n'excéderont de plus de 9 pouces, le bout des chantignolles.

Echelles à écrouillons. — Les échelles à écrouillons seront contruites dans tous les cas, de la même manière que les escaliers et les autres échelles des balcons pour appareils de sauvetage.

La hauteur des rampes entourant les balcons devra être d'au moins 2 pieds 9 pouces.

"Aucun appareil de sauvetage ne sera approuvé par le Bureau de l'inspection des édifices, à moins qu'il ne soit construit suivant les spécifications ci-dessus."

Appareils Tubulaires. — Tout appareil tubulaire, tels que boyaux en toile non inflammable et tube métallique avec spirale, qui sont approuvés par l'inspecteur des édifices, sont recommandées dans les hôpitaux, couvents, écoles, logements et tout bâtiment habité par des enfants, des femmes, des invalides ou malades.

[Gazette Municipale de Montréal].

The Accident & Guarantee Co'y.

OF CANADA

185 rue St-Jacques, MONTREAL.

Capital autorisé \$1,000,000.00
" souscrit 250,000.00
Payé en espèces 45,000.00
Réserve 5,000.00

DEPOT AU GOUVERNEMENT

Déposé chez le Receveur Général pour la sauvegarde des intérêts des porteurs de polices.

Evaluation du Gouvernement, \$38,583.00

FRED. E. NELSON, Président.

JAMES MORGAN, Vice-Président.

JAMES DAVIDSON, 2nd Vice-Prés.

G. I. GODDARD, Directeur Gérant.

Agents demandés dans tous les districts non représentés au Canada.

Déposé en Banque

\$75,000.00

Pour DONNER en ARGENT
A nos porteurs de Contrats.

Par arrangement spécial, nous pouvons vous offrir cette somme énorme qui sera distribuée. Toute information **Absolument Gratuite**. Envoyez votre nom sur carte poste et vous recevrez les informations.

Le CRÉDIT COOPÉRATIF, Lté.,

1598 NOTRE-DAME,

Montréal.

Ordre Indépendant des Forestiers

RECORD POUR 1903

| | |
|---|----------------|
| Payé aux Veuves, aux Orphelins et au Membres sans ressources..... | \$1,658,108.92 |
| Payé en bénéfices de maladie et de mortalité..... | 192,163.71 |
| Augmentation du nombre de membres..... | 14,123 |
| Nombre de membres au 31 décembre 1903..... | 219,492 |
| Augmentation des fonds accumulés durant l'année..... | 1,234,236.97 |
| Total des fonds accumulés au 31 décembre 1903..... | 7,453,308.14 |

| | |
|--|---------------|
| Total des bénéfices payés au 31 décembre 1903..... | 16,290,991.78 |
| Total des fonds accumulés le 1er février 1904..... | 7,518,852.19 |

JOHN A. MCGILLIVRAY,

Secrétaire Suprême.

DR. ORONHYATEKHA,

Chef-Ranger Suprême.

BUREAU PRINCIPAL : TEMPLE BUILDING,

TORONTO.